



Collège
Shawinigan

DU SAVOIR ET DES GENS



RAPPORT ANNUEL 2013-2014


La Tuque
Centre d'études collégiales

www.collegeshawinigan.ca

Mission

Résolument tourné vers l'avenir, le Collège Shawinigan, seul établissement d'enseignement supérieur collégial du Centre-de-la-Mauricie et du Haut Saint-Maurice, se définit fièrement comme une communauté de personnes dédiées à la création et à la diffusion des savoirs et à la réussite de ses étudiants de tout âge et de tout profil.

2

Vision

Les partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux reconnaîtront le Collège Shawinigan pour :

- la compétence et l'engagement de son personnel;
- la qualité de ses enseignements;
- la qualité du milieu de vie qu'il propose;
- sa capacité de recherche et d'innovation;
- sa capacité d'anticipation des besoins de ses étudiants, de son personnel, de ses partenaires et de son milieu;
- sa participation de premier plan au progrès et au développement de la région.

Valeurs

Dans un milieu dynamique et convivial propre au Collège Shawinigan, l'engagement, la persévérance, la créativité et la rigueur permettent le développement de l'autonomie, de l'épanouissement et de l'excellence.

« L'illettré du futur ne sera pas celui qui ne sait pas lire. Ce sera celui qui ne sait pas comment apprendre ».
(Alvin Toffler)

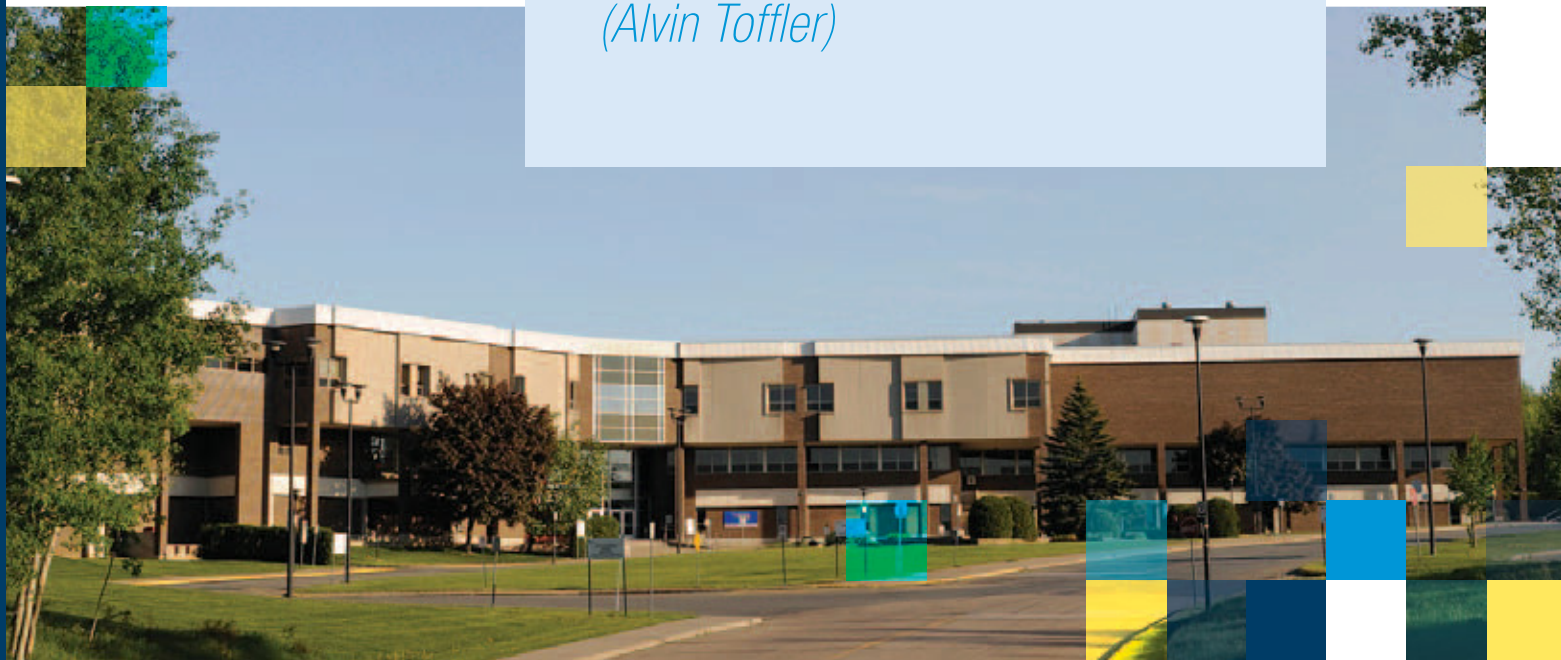


Table des matières

Mission	2
Vision	2
Valeurs	2
Mot du président	4
Mot du directeur général	4
Regard sur le Plan stratégique 2011-2016	5
Regard sur le rapport d'activités 2013-2014	5
Plan de persévérance et de réussite 2011-2016	8
Réinvestissement au collégial	9
Regard sur les étudiants	13
Regard sur les services aux étudiants	15
Regard sur le succès de nos étudiants	16
Des étudiants à l'honneur	18
Des membres du personnel impliqués et à l'honneur en 2013-2014	19
Regard sur les ressources humaines	19
Regard sur les affaires financières	20
Fondation du Collège Shawinigan	21
Association des parents (ASP.A)	21
CNETE	21
Participation du Collège Shawinigan	22
Conseil d'administration 2013-2014	23
Comité exécutif du conseil d'administration	23
Commission des études 2013-2014	23
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège Shawinigan	24
Annexe au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège Shawinigan	27





Le président
du conseil d'administration

Denis Bourque

Mot du président

Monsieur le Ministre,

L'année 2013-2014 constitue une autre excellente année pour le Collège Shawinigan. Misant sur les orientations de notre plan stratégique et ciblant l'atteinte de ses objectifs, les actions réalisées ont permis de faire de grands pas vers l'actualisation de ce plan.

Ainsi, les nombreuses mesures pour accompagner nos étudiants dans la persévérance et la réussite de leur projet d'études ont permis de favoriser une consolidation de la motivation de notre population étudiante. Grâce à ce travail quotidien, la réussite des étudiants devient leur objectif prioritaire. Le Collège a également poursuivi ses efforts pour diversifier et adapter son offre de services tout en visant à faire toujours plus pour améliorer sa qualité.

Du côté de activités de la recherche, le CNETE, en collaboration avec des enseignants du Collège, poursuit son développement et peut être fier d'être considéré comme un acteur majeur de la recherche collégiale au Québec et un partenaire incontournable dans le domaine de la recherche et développement pour plusieurs industries. Déjà, un projet d'agrandissement de ses locaux est à l'étude.

Aussi, le Collège continue à miser sur l'importance de la qualité de son milieu de vie. Plusieurs nouvelles actions ont été mises en place alors que d'autres ont été renforcées. Autant pour la population étudiante que pour le personnel, il fait bon vivre à l'intérieur des murs de cet établissement.

Par ailleurs, le Collège est désormais un acteur de premier ordre parmi les partenaires du développement socioéconomique de la région.

Enfin, je profite de cette présentation du rapport annuel pour remercier l'équipe de direction et l'ensemble du personnel pour la volonté de chacun à contribuer à la réussite des étudiants et à celle du Collège. Le conseil d'administration est heureux de constater des résultats atteints au cours de l'année 2013-2014.



Le directeur général

Guy Dumais

Mot du directeur général

Monsieur le Président,

Le Collège Shawinigan est fier des réalisations qui ont marqué l'année 2013-2014. Il poursuit solidement son développement en consolidant ses acquis et en misant sur la croissance de son offre de services. La qualité de l'enseignement et celle de l'encadrement des étudiants demeurent une priorité partagée par l'ensemble du personnel. Les activités se réalisent dans un climat serein, positif et toujours orienté vers la recherche de solutions.

De façon générale, l'actualisation du plan stratégique s'est poursuivie de façon rigoureuse en fonction du plan annuel de chacune des instances du Collège. Déjà, le travail exploratoire nécessaire à la préparation du prochain plan stratégique est en réflexion et commencera à se concrétiser au cours de l'hiver 2015.

Enfin, puisque mon arrivée au Collège est encore très récente, je m'associe à mon prédécesseur, monsieur André Gingras, pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui s'engagent quotidiennement pour le devenir du Collège Shawinigan: employés de soutien, enseignants, personnel professionnel, équipe d'encadrement, membres du conseil d'administration et ceux du conseil d'administration de la Fondation et nombreux partenaires externes. Le dévouement de chacun et la somme des énergies déployées permettent au Collège Shawinigan, seul établissement d'enseignement supérieur du Centre-de-la-Mauricie et du Haut-St-Maurice, de se considérer comme un cégep de qualité supérieure.

Regard sur le Plan stratégique 2011-2016

Le *Plan de travail 2013-2014* prend appui sur les cinq ORIENTATIONS du *Plan stratégique 2011-2016* du Collège et sur les dix-huit objectifs stratégiques qui en découlent. Les actions menées sont des réponses pertinentes aux attentes exprimées par notre communauté collégiale et par nos partenaires.

Les membres du personnel des différentes unités administratives et des départements d'enseignement du Collège ont été fort engagés dans la réalisation des activités inscrites au *Plan de travail 2013-2014* du *Plan stratégique 2011-2016*. Des travaux importants ont été menés et des résultats appréciables ont été obtenus au regard de chacune des orientations présentées au conseil d'administration et adoptées par celui-ci.

Dans son énoncé de mission, le Collège Shawinigan se caractérise ainsi : « Résolument tourné vers l'avenir, le Collège Shawinigan, seul établissement d'enseignement supérieur collégial du Centre-de-la-Mauricie et du Haut Saint-Maurice, se définit comme une communauté de personnes dédiées à la diffusion des savoirs et à la réussite de ses étudiants de tout âge et de tout profil ».

L'engagement, la persévérance, la créativité et la rigueur sont les valeurs préconisées dans le Plan stratégique 2011-2016.

Regard sur le rapport d'activités 2013-2014

Orientation 1

Accompagner les étudiants dans leur volonté de s'engager, de persévérer et de réussir dans leur projet d'études

Le Plan stratégique 2011-2016 du Collège Shawinigan, qui s'articule autour de cinq orientations, fait de la réussite scolaire un enjeu prioritaire des prochaines années. Notre préoccupation collective pour la réussite scolaire est réaffirmée dès la première orientation du Plan stratégique :

Voici quelques actions qui ont été réalisées pour actualiser l'orientation 1 :

- Distribution d'un guide d'accueil sur les services adaptés, en collaboration avec le comité interordre régional, afin d'informer et de soutenir la communauté collégiale (étudiants et enseignants);
- Mise en application d'une nouvelle procédure de surveillance adaptée des examens;
- Consolidation et développement des services adaptés pour les clientèles émergentes avec des problèmes d'apprentissage et de santé mentale;
- Rencontres avec des enseignants et ateliers d'information sur les services adaptés lors de la matinée pédagogique;
- Poursuite des activités favorisant la mobilité étudiante et enseignante hors Québec et l'accueil d'étudiants étrangers;
- Consolidation de la mobilité étudiante et enseignante et de l'accueil d'étudiants étrangers;
- Maintien des activités axées sur la promotion de la santé et encouragement du personnel et des étudiants à la pratique d'activités sportives;
- Promotion et soutien de la mention au bulletin et du programme *Forces Avenir*;
- Suivi du *Plan de persévérance et de réussite (PPR) 2011-2016*;
- Lancement du Carnet de route en français visant la *Promotion et amélioration du français (PAF)* en considérant les directives ministérielles sur l'amélioration de la langue;
- Expérimentation d'un service d'aide à la réussite au Centre d'études collégiales La Tuque;
- Élaboration d'un plan de développement en entrepreneuriat dans certains programmes d'études.

Orientation 2

Diversifier l'offre de services, adapter les programmes existants et maintenir la qualité des programmes offerts

Des changements dans l'environnement du Collège, notamment la décroissance démographique, l'exode des jeunes, le vieillissement de la population, la planification de la relève en main-d'œuvre et la décroissance appréhendée du développement économique, nous obligent à adapter nos programmes d'études et de formation à notre population étudiante, aux nouvelles réalités organisationnelles et aux besoins émergents de la société.

Voici quelques actions qui ont été réalisées pour actualiser l'orientation 2 :

- Complétion des travaux inhérents au processus d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité et de son audit;
- Implantation de la troisième année du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* et des stages en milieu ambulancier;
- Achat de trois ambulances pour les cours de conduite et les laboratoires du programme *Soins préhospitaliers d'urgence*;
- Mise en œuvre d'un plan de développement de l'Unité virtuelle en *Soins infirmiers (Centre virtuel d'immersion clinique)* et d'un plan d'affaires;
- Mise en œuvre du plan de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les programmes d'études (AN 2);
- Implantation du programme *Br@nché* en *Arts, lettres et communication*;
- Implantation d'un DEC intensif en *Soins infirmiers (180.B0)* pour les infirmières auxiliaires;
- Développement d'une nouvelle *AEC en Programmation d'applications mobiles*;
- Mise en œuvre du Plan de développement des technologies de l'informatique (TI) dans les programmes d'études (AN 2).

Orientation 3

Accroître l'ampleur et la portée de la recherche

En accord avec la vision ministérielle visant à ouvrir davantage la mission des cégeps portant sur le développement de la recherche, le Collège Shawinigan, précurseur dans ce domaine, a vu accroître, au cours des dernières années, son potentiel de développement en recherche et a ainsi adopté une orientation propre à cette mission dans son *Plan stratégique 2011-2016*.

Voici le détail des subventions ayant eu cours à l'année 2013-2014 en collaboration avec son centre collégial de transfert technologique (CCTT), le Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE) :

Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Volet : Renforcement de l'innovation (RI)

Projet d'amélioration de la performance de bioprocédés industriels par l'utilisation de consortiums de microorganismes : **2 300 000 \$** (Mars 2011 à mars 2016).

Volet : Chaires de recherche industrielle dans les collèges (CRIC)

Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG sur les bioprocédés et les technologies de fermentation : **900 000 \$** (Mars 2012 à mars 2017).

Volet : Établissement de centres d'accès à la technologie (ECAT)

Renforcement des capacités de gestion et de rendement R&D du CNETE : **500 000 \$** (Mars 2014 à mars 2019).

Volet : De l'idée à l'innovation pour les universités et les collèges (INNOV-UC)

Nouvelles technologies de détoxification et concentration des hydrolysats d'hémicelluloses du bois : **532 000 \$** (Avril 2013 à avril 2016);

Volet : Outils et instruments de recherche appliquée (OIRA)

- Acquisition d'un chromatographe en phase liquide équipé d'un spectromètre de masse pour la séparation et l'identification de molécules complexes : **150 000 \$** (Mars 2014 à mars 2015);
- Acquisition d'un microscope électronique à balayage pour le développement de nouveaux créneaux en technologies environnementales : **148 000 \$** (Mars 2014 à mars 2015);
- Acquisition d'une plateforme d'analyse et de détermination du potentiel biochimique de méthane : **58 481 \$** (Mars 2014 à mars 2015).

Volet : Recherche et développement appliqués (RDA)

- RDA3 – Optimisation du procédé d'osmose à contre-pression pour la valorisation de l'énergie des gradients salins en énergie électrique : **299 911 \$** (Janvier 2013 à janvier 2016);
- RDA2 – Développement d'un procédé pour enrayer l'accumulation de composés azotés dans l'eau résiduelle des biodigesteurs : **49 080 \$** (Septembre 2013 à janvier 2015);
- RDA2 – Synthèse de l'hydroxyde de lithium par électrodialyse : **150 000 \$** (Avril 2014 à mars 2016);
- RDA2 – Développement de fertilisants liquides à partir de matière résiduelle de biodigesteurs : **52 100 \$** (Avril 2014 à mars 2015);

- RDA1 – Développement de membranes à matrice mixte pour la séparation et la purification du biogaz : **25 000 \$** (Septembre 2013 à mars 2014);
- RDA1 – Création d'un média novateur pour l'adhésion de microorganismes : **25 000 \$** (Octobre 2013 à juillet 2014);
- RDA1 – Développement d'un consortium microbien pour la bioremédiation des PAH (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et la bioaccumulation des métaux lourds : **25 000 \$** (Décembre 2013 à novembre 2014);
- RDA1 – Caractérisation de nouvelles formulations à base de biocharges ioniques pour la production de cosmétiques : **25 000 \$** (Mars à décembre 2014);
- RDA1 – Valorisation énergétique de matières résiduelles d'origine municipale et industrielle (carton ciré) par un procédé de combustion optimisé : **25 000 \$** (Mars à septembre 2014);
- RDA1 – Développement et validation de deux méthodes chromatographiques pour la détection et la mesure de l'aflatoxine B1 dans des échantillons d'aliments : **25 000 \$** (Mars à novembre 2014);
- RDA1 – Étalonage et validation d'un appareil de mesure en spectroscopie infrarouge au laser en continu pour la détection de gaz nuisibles dans les gazoducs et usines de gaz naturel : **25 000 \$** (Mars 2014 à mars 2015);
- RDA1 – Étude de l'effet des paramètres d'opération sur la destruction photocatalytique de l'acétate de butyle issue des activités de peinture et vernissage des meubles : **25 000 \$** (Juin à décembre 2014);
- RDA1 – Définir les paramètres opérationnels physico-chimiques et microbiologiques régulant la digestion anaérobie dans un bioréacteur de type UASB en mode mésophile et thermophile : **25 000 \$** (Juin à décembre 2014);
- RDA1 – Développement d'une réaction d'électrochimie organique en circulation continue pour la préparation d'ingrédients pharmaceutiques actifs : **25 000 \$** (Juin à décembre 2014).

Fonds collège-industrie pour l'innovation (FCII) de la fondation canadienne pour l'innovation et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE)

Accroissement du laboratoire des biotechnologies et de l'environnement – volet électrochimie et filtration des gaz : **1 028 172 \$** (Janvier 2014 à mai 2015)

Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)

- Développement d'une technologie d'imagerie infrarouge permettant l'identification et la quantification des gaz à effet de serre émis par les sites d'enfouissement : **56 500 \$** (Janvier 2013 à janvier 2014);
- Développement d'une souche microbienne recombinante afin de l'utiliser dans un bioprocédé de production d'acide hyaluronique pour des applications biomédicales : **49 950 \$** (Janvier 2013 à décembre 2013);
- Utilisation de l'électrostimulation à l'aide de champs électromagnétiques pour améliorer les rendements de production des bioprocédés industriels existants : **52 000 \$** (Juillet 2013 à août 2014);
- Développement d'un procédé industriel de production d'une biomolécule d'intérêt (cleanase) basé sur le couplage d'un bioprocédé et de techniques membranaires : **51 900 \$** (Janvier à décembre 2014);
- Développement d'un procédé de production d'une enzyme dégradant le gluten : **51 400 \$** (Janvier à décembre 2014).

Programme de recherche pour les enseignants de collège du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQ-NT)

- Optimisation d'un bioprocédé novateur de production et de purification d'un biosurfactant écologique pour des applications industrielles : **108 000 \$** (Avril 2011 à mars 2014);
- Intégration d'une enseignante chercheuse spécialiste en analyses statistiques à un projet structurant du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales portant sur les bioprocédés industriels : **72 000 \$** (Avril 2012 à mars 2015);
- Développement d'un système d'électrostimulation externe, à l'aide de champs électromagnétiques, pour améliorer les rendements de production de bioprocédés industriels existants : **108 000 \$** (Avril 2014 à mars 2017).

Subvention de reconnaissance CCTT du MESRS et du MEIE

296 800 \$

Total des subventions attribuables à l'année 2013-2014

3 172 907 \$

Orientation 4

Assurer le développement continu d'un milieu de vie dynamique, performant et de qualité

La préoccupation d'une saine gestion des ressources humaines assure non seulement un climat de travail motivant, mais stimulant, elle mobilise également le personnel dans l'atteinte des objectifs de l'organisation, maximise l'engagement des employés et assure l'adhésion à la mission. Le Collège met en œuvre des actions qui assurent un environnement de vie actif, stimulant, écoresponsable et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté collégiale.

Voici quelques actions qui ont été réalisées pour actualiser l'orientation 4 :

- Maintien de liens significatifs avec les conseillers en orientation des écoles secondaires de la région et envois ciblés pour promouvoir l'activité *Portes ouvertes* et la formule *Étudiant d'un jour*;
- Soutien aux départements dans leurs efforts pour faire connaître leurs programmes auprès des élèves des écoles secondaires de la région;
- Campagnes promotionnelles sur Facebook afin de soutenir et encadrer les départements de Techniques d'éducation à l'enfance et de l'informatique dans leurs activités de promotion et de recrutement;
- Création d'une nouvelle bourse lors du *Gala de la réussite* pour augmenter la visibilité et faire la promotion de la formule *Alternance Travail-Étude* dans le Collège;
- Maintien de la certification *Cégep Vert*, niveau 3 et obtention de la certification *Recycle Québec*, niveau 2;
- Consolidation de la formule de soirée Reconnaissance pour soutenir et reconnaître l'implication des étudiants qui ont investi du temps et des énergies en s'engageant dans la vie du Collège;
- Présentation de deux spectacles avec des groupes de la relève soutenus par la SODEQ à l'auditorium et au café étudiant;
- Création d'un nouveau concept pour la campagne institutionnelle du Collège;
- Continuité des projets de maintien et d'amélioration des infrastructures afin d'offrir un milieu de vie sain et sécuritaire à tous les usagers du Collège;

- Mise en place de *Espace Café* au cœur de la bibliothèque du Collège un lieu propice aux études, privilégiant la détente et le ressourcement;
- Première année d'implantation d'un processus de gestion de la contribution : Révision de l'outil d'appréciation annuelle;
- Utilisation de nouveaux moyens de recrutement et implantation d'un module de dotation;
- Soutien individuel du nouveau personnel avec le service *Promotion et amélioration du français (PAF)*;
- Élaboration d'un plan triennal des Technologies de l'information en conformité avec la Loi 133 sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- Implantation d'un projet sans papier pour les instances décisionnelles du Collège par l'utilisation des tablettes électroniques.

Orientation 5

Harmoniser l'implication du Collège au développement régional

Un établissement d'enseignement supérieur moderne exige le renforcement des liens avec les autres partenaires institutionnels, les milieux socioéconomiques et les collectivités locales, et ce, par la mise en place de projets structurants. Le Collège y travaille en collaborant notamment avec son CCTT (*Centre national en électrochimie et en technologies environnementale*-CNETE), *Service d'intervention sur mesure (SIM)*, la Ville de Shawinigan et les intervenants du développement socioéconomique.

Voici quelques actions qui ont été réalisées pour actualiser l'orientation 5 :

- Maintien des *Bourses de l'avenir* comme incitatif à la fréquentation scolaire;
- Organisation de la finale locale de *Cégeps en spectacle* et du spectacle *Fabrique ton show*;
- Mise en opération du programme de football collégial en vue de l'intégration en ligue de l'équipe des Électriques pour l'automne 2014;
- Consolidation du pôle Shawinigan du *Centre régional d'entraînement et d'événement de la Mauricie (CREEM)*, soutien des groupes d'athlètes en développement et formation de quatre entraîneurs au programme national de certification des entraîneurs;
- Coordination et gestion de la formation en applications mobiles de la Station du numérique de Shawinigan (Digihub);
- Collaboration avec la Ville de La Tuque pour la création des *Bourses d'accueil et de persévérance* au Centre d'études collégiales La Tuque;
- Participation à un projet « Université-collège » avec l'UQTR : le forum pédagogique;
- Projet de collaboration avec la *Caisse Desjardins du Haut Shawinigan* et le département de Techniques d'éducation à l'enfance pour la mise sur pied d'une halte-garderie;
- Élaboration d'un partenariat de pré-embauche avec le CSSS dans deux programmes de santé (Attestation d'études collégiales);
- Mise en œuvre du Plan d'action régional en entrepreneuriat;
- Participation du Collège au comité de diversification économique de la Ville de Shawinigan.

Plan de persévérance et de réussite 2011-2016

L'intérêt que nous portons à la réussite et à l'épanouissement personnel des étudiants contribue à les motiver et permet, conséquemment, de mieux former des citoyens autonomes, critiques et créatifs, capables de relever de multiples défis. Le *Plan de persévérance et de réussite 2011-2016* s'inscrit dans la première orientation du Plan stratégique 2011-2016 du Collège Shawinigan. Il ouvre la porte à un ensemble de mesures et d'interventions regroupées sous quatre objectifs stratégiques, desquels découlent une série de moyens et d'actions permettant d'agir en accord avec la réalité étudiante d'aujourd'hui.

Orientation 1

Accompagner les étudiants dans la volonté de s'engager, de persévérer et de réussir dans leur projet d'études

Voici la liste des principales réalisations de l'année 2013-2014 liées aux objectifs stratégiques, de même que les moyens et les actions constituant notre Plan de persévérance et de réussite 2011-2016. Plusieurs autres mesures et interventions ponctuelles complètent cet énoncé.

Objectifs stratégiques :

1.1 Faciliter le passage du secondaire au collégial

- Actualiser nos connaissances des caractéristiques des nouveaux étudiants et identifier les obstacles à leur réussite :
 - Analyse et diffusion des statistiques de rendement scolaire;
 - Participation aux activités du Carrefour de la réussite (REPCAR et REPFRRAN).
- Orienter les étudiants ayant des incertitudes quant à leur choix de programme :
 - Visites en classe et rencontres des aides pédagogiques individuels et de la conseillère d'orientation;
 - Dépistage à l'aide du questionnaire « Inventaire des acquis précollégiaux » (IAP).
- Appliquer une pédagogie de la première session :
 - Référence au Centre d'aide à la réussite et au Centre d'aide en français des étudiants à risque;
 - Inscription au cours de « Mise à niveau en français » des étudiants ayant une moyenne pondérée (MPS) en français inférieure à 71 % et une MGS inférieure à 75 %.

1.2 S'assurer d'une appropriation collective du Plan de persévérance et de réussite

- Diffuser et promouvoir le PPR auprès de la communauté collégiale;
- Animer les enseignants et les intervenants liés à la réussite sur le contenu du PPR :
 - Rencontres avec les responsables de la réussite;
 - Rencontres du Comité de la persévérance et la réussite.

1.3 Développer des mesures d'aides en fonction des particularités des étudiants

- Former les enseignants :
 - Participation des enseignants aux différents colloques et congrès;
 - Journée pédagogique (atelier sur les services adaptés).
- Informer les enseignants sur les ressources disponibles :
 - Promotion des formations en recherche documentaire à la bibliothèque.
- Dépister les étudiants ayant des particularités afin de les orienter vers les ressources adéquates (difficultés académiques, inscription en session d'accueil et d'intégration, situation de handicap) :
 - Dépistage à l'aide du questionnaire IAP;
 - Nomination d'un responsable de la réussite au sein de chacun des programmes d'études.
- Intervenir efficacement auprès de ces étudiants :
 - Tenue d'activités de tutorat disciplinaires (philosophie, anglais, centre d'aide à la réussite);
 - Signature de contrats de réussite et suivi individuel des contrats;
 - Suivi individuel en aide à l'apprentissage (aide psychosociale, aides pédagogiques individuels, centres d'aide, conseillère en orientation, services adaptés);
 - Promotion des services d'aide auprès des étudiants;
 - Référence aux services d'aide, par les enseignants et les responsables de la réussite, des étudiants en difficulté et non diagnostiqués;
 - Rencontres avec les départements afin de démystifier les troubles d'apprentissages afin de mieux soutenir les étudiants concernés;
 - Recrutement, auprès des enseignants, d'aidants pour les centres d'aide.

1.4 Accroître l'engagement étudiant

- Créer un climat favorable à l'apprentissage.
- Développer le sentiment d'appartenance des étudiants à leur programme d'étude :
 - Accueil de conférenciers;
 - Développement de projets collectifs (stages ou missions à l'international, œuvres ou réalisations communes) ou de projets interordres;
 - Participation des enseignants aux activités de programme et du Collège;
 - Soutien à des étudiants participants à des concours intra et intercollégiaux.
- Travailler sur la promotion des activités parascolaires (culturelles, sociales et sportives) :
 - Valorisation de la formule Passeport (mention au bulletin);
 - Soutien de l'association étudiante dans la promotion de ses activités.
- Offrir des infrastructures culturelles et sportives de qualité et assurer leur mise à jour :
 - Maintien de l'accessibilité aux infrastructures.
- Valoriser les « bons coups » de nos étudiants :
 - Participation du personnel du Collège au Gala de la réussite;
 - Participation du personnel du Collège à la cérémonie de remise des diplômes;
 - Diffusion de communiqués concernant la réussite et les « bons coups » des étudiants;
 - Activité reconnaissance (formule 5 à 7) pour les étudiants engagés dans leur Collège.

Réinvestissement au collégial

Utilisation des fonds

	PROVINCIAL	FÉDÉRAL
Sommes reportées 2012-2013	259 272 \$	19 232 \$
Allocations préliminaires 2013-2014	221 985 \$	115 498 \$
TOTAL	481 257 \$	134 730 \$
Dépenses liées au fonctionnement 2013-2014		
Visibilité et promotion des programmes	257 812 \$	— \$
Environnement / offrir un milieu de vie stimulant	45 346 \$	— \$
Accueil et intégration des étudiants étrangers	7 955 \$	— \$
Présence dans le milieu social, sportif et économique	29 730 \$	— \$
Bourses d'études et bourses pour la recherche	— \$	9 525 \$
Mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation	24 708 \$	125 205 \$
TOTAL	365 551 \$	134 730 \$
Sommes reportées 2013-2014	115 706 \$	— \$
Autres mesures d'aide et de soutien à la réussite		
Mesure d'aide et de soutien à la réussite	54 500 \$	— \$
Amélioration de la maîtrise du français	35 000 \$	— \$
Saines habitudes de vie	6 250 \$	— \$

En vertu de l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour de l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Collège met en œuvre son plan de réduction des dépenses de nature administrative et son plan de réduction de la taille de son personnel d'encadrement et administratif. Comme envoyé au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science dans le rapport prévu à cette fin, les dépenses réduites de publicité, formation, déplacement : 57 186 \$.

Réinvestissement au collégial (suite)

Utilisation des fonds

PROJETS	RÉSULTATS
Projets liés aux nouvelles technologies (TIC)	
Soutien aux applications pédagogiques des technologies de l'information et de la communication (TIC).	<p>Soutien technopédagogique auprès des enseignants du programme <i>Br@nché</i> dans trois programmes au Collège.</p> <p>Recherche et analyse des besoins afin d'élargir le programme <i>Br@nché</i> aux technologies plus actuelles.</p> <p>Implantation d'un quatrième programme <i>Br@nché</i> en Arts, lettres et communication.</p>
Augmentation de l'offre d'activités, de ressources documentaires et de services au Carrefour de l'information.	Dix-sept expositions thématiques ont été tenues en collaboration avec les enseignants de quelques disciplines.
Projets liés à la promotion des programmes	
Promotion des programmes en difficulté de recrutement.	<p>Présence au Rendez-vous de la formation et des professions de la Mauricie pour tous nos programmes techniques.</p> <p>Présence de plusieurs programmes aux journées carrières des cégeps de Trois-Rivières et Drummondville et des écoles secondaires Val-Mauricie, Keranna et Séminaire St-Joseph.</p> <p>Ateliers scientifique « CSI » pour des élèves de plusieurs écoles secondaires de la région.</p> <p>Journée « Découverte des techniques de laboratoire » pour les élèves des écoles secondaires.</p> <p>Organisation d'activités auprès des élèves de 5^e secondaire en Techniques de laboratoire et en Techniques de l'informatique (visite d'environ 125 élèves) et accompagnement des élèves du Séminaire Sainte-Marie pour un projet de compétition en robotique.</p> <p>Ateliers animés par les enseignants du programme préuniversitaire Arts et lettres auprès de groupes de 4^e et 5^e secondaire.</p> <p>Campagne promotionnelle sur Facebook en éducation à l'enfance (826 internautes rejoints) et en informatique (554 internautes rejoints).</p> <p>Ateliers sur l'<i>Éveil aux sciences</i> auprès des élèves de 4^e secondaire en Techniques de génie mécanique.</p>
Programme de bourses d'études pour encourager la poursuite des études collégiales et favoriser la persévérance scolaire.	Vingt-sept bourses pour un total de 13 000 \$ (dont 5 000 \$ par le Collège) distribués en bourses dans le but d'encourager les étudiants à poursuivre des études au collégial et à soutenir la persévérance scolaire de même que la réussite.
Projets liés au soutien de la recherche	
Soutien à la recherche pédagogique, à la recherche technologique, à la rédaction et à la promotion de projets en collaboration avec le Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE).	<p>Poursuite du projet ICC-RI sur l'utilisation de consortiums de microorganismes pour une subvention totalisant 2 300 000 \$.</p> <p>Poursuite du projet de Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG sur les bioprocédés et les technologies de fermentation pour une subvention totalisant 900 000 \$.</p> <p>Début du projet ECAT de Renforcement des capacités de gestion et de rendement R&D du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE) pour une subvention totalisant 500 000 \$.</p> <p>Début du projet INNOV-UC en collaboration avec l'École polytechnique de Montréal et des partenaires industriels pour une subvention totalisant 532 000 \$.</p> <p>Obtention de 18 autres subventions du gouvernement fédéral pour un total de 1 671 658 \$.</p> <p>Obtention de sept subventions du gouvernement du Québec pour un total de 883 836 \$.</p> <p>Remise de trois bourses de Prix Reconnaissance Gilles Julien et de deux bourses de soutien aux chercheurs par le Collège.</p> <p>Remise de six prix aux étudiants de Sciences de la nature au <i>Symposium des sciences</i> du Collège.</p> <p>Diffusion de dix communiqués de presse en recherche.</p> <p>Nomination de trois lauréats pour la troisième édition du Concours sur l'innovation étudiante du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE) en recherche.</p>

Réinvestissement au collégial (suite)

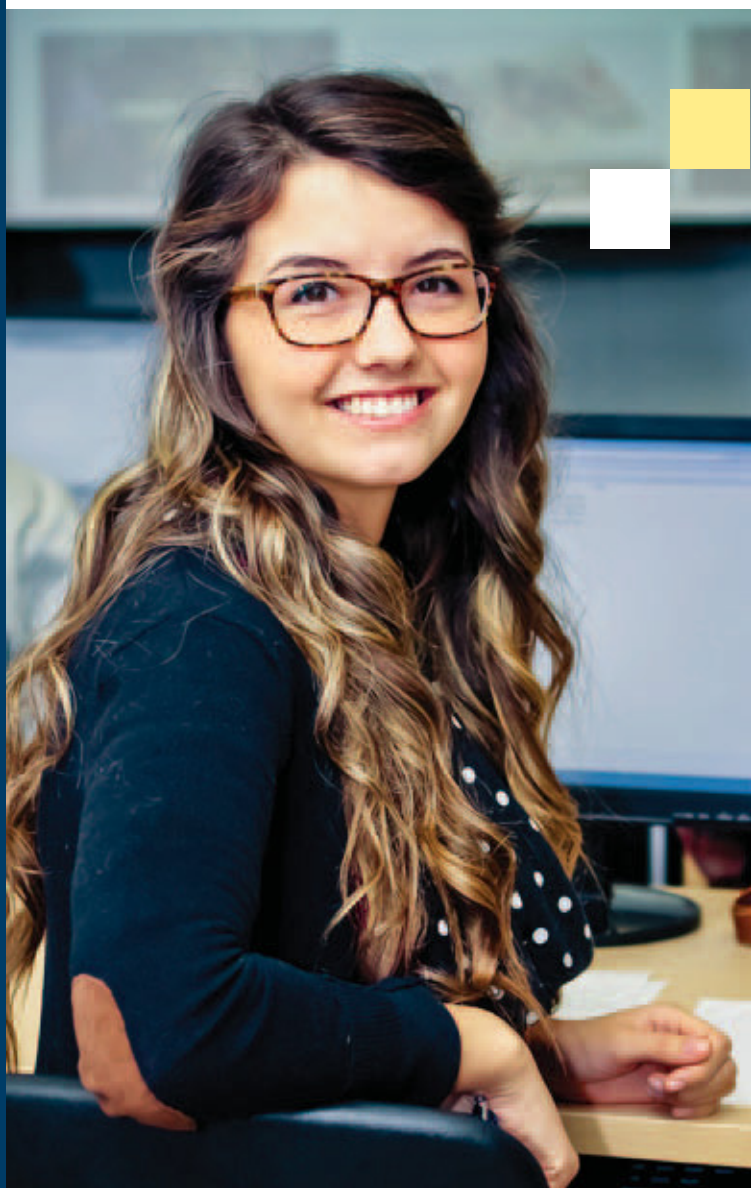
Utilisation des fonds

PROJETS	RÉSULTATS
Projets liés à la réussite et à l'amélioration de la langue	
Augmentation des allocations pour le Centre d'aide en français (CAF).	Tutorat en français totalisant plus de 1 100 heures de rencontres (aidants-aidés) au Collège Shawinigan et au Centre d'études collégiales La Tuque.
Le PAF (Promotion et amélioration du français), amélioration du français pour les étudiants et pour le personnel.	Deux cent cinquante personnes (étudiants et personnel) ont participé au concours annuel. Élaboration d'une deuxième version de <i>Mon carnet de route en français</i> pour les étudiants. Une formation « Parlons québécois! » a été offerte aux enseignants lors de la matinée pédagogique du 8 janvier 2014. Près de cinquante rencontres individuelles offertes aux nouveaux enseignants. Le taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français est de 89,0 % pour l'année 2013-2014.
Augmentation des ressources au Centre d'aide à la réussite (CAR).	Tutorat totalisant 900 heures de rencontres (aidants-aidés) au Collège Shawinigan.
Aide à la réussite en philosophie et en anglais.	Trente-deux étudiants ont bénéficié de l'aide à la réussite en philosophie et vingt-neuf de ceux-ci ont réussi leurs cours. Treize étudiants ont bénéficié de l'aide à la réussite en anglais et onze de ceux-ci ont réussi leurs cours.
Projets liés au Centre d'études collégiales La Tuque	
Encadrement au Centre d'études collégiales La Tuque.	Vingt-cinq périodes de tutorat en français offertes aux étudiants au cours de l'année scolaire 2013-2014. Expérimentation d'un centre d'aide à la réussite au Centre d'études collégiales La Tuque à l'hiver 2014.
Projets liés à la mobilité des étudiants et à l'accueil/intégration des étudiants étrangers	
Structure d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers.	Accueil de 24 étudiants étrangers : <ul style="list-style-type: none"> · Ile de la Réunion : 16 · France : 5 · Martinique : 1 · Maroc : 1 · Algérie : 1 Présence sur trois comités régionaux et un comité provincial et collaboration à la création d'un site Web, d'une carte de référencement et d'une stratégie de communication « Étudier en Mauricie ».
Mobilité des étudiants pour différents projets de programmes.	Six étudiants du Collège se sont rendus en France pour des sessions d'études et de stages à l'hiver 2014.
Projets liés à la présence dans le milieu, à la vie étudiante et à l'environnement	
Présence dans le milieu, développement des services à la communauté.	Trente-six activités offertes (huit dirigées et 28 aquatiques) au Centre sportif du Collège Shawinigan.
Environnement	Maintien de la certification Cégep vert niveau 3 et obtention de la Certification Recycle Québec niveau 2. Onze activités de sensibilisation et onze activités de formation. Support de projets étudiants pour 725 \$. Participation au projet Écoleadership de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Centre-de-la-Mauricie. Acquisition de huit îlots de tri par le fonds ÉcolGA. Compostage dans les cuisines de la cafétéria. Accueil de la rencontre inter CACE en septembre 2013.
Offrir un milieu stimulant.	Une vingtaine d'activités sociales, sportives et culturelles tenues en collaboration avec différents partenaires internes et externes.

Réinvestissement au collégial (suite)

Utilisation des fonds

PROJETS	RÉSULTATS
Projets pour favoriser les saines habitudes de vie au Collège	
Favoriser l'organisation d'activités physiques et récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la population étudiante.	Programmation des activités offertes au Centre sportif du Collège Shawinigan ayant pour objectif de maintenir la fréquentation aux installations sportives et de loisir par un accès gratuit pour les étudiants et les membres du personnel; Mise en opération de notre programme de football en vue de la préparation et de l'intégration en ligue de notre équipe pour l'automne 2014.
Mettre en place différentes activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.	Journée d'intégration pour les nouveaux étudiants du Collège ayant pour objectif de faire connaître les installations sportives du Collège; Conférences offertes à l'auditorium, en collaboration avec le Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie (CREEM).
Développer un partenariat avec les intervenants du milieu sportif québécois, dont la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE) afin de favoriser la participation du plus grand nombre.	Accueil de compétitions sportives tenues en collaboration avec différents partenaires internes et externes; Participation au Comité de la politique cadre en matière d'activité physique, de sport et de plein air de la Ville de Shawinigan et au Comité de tourisme sportif et de loisir de Shawinigan.



Regard sur les étudiants

Taux de réussite des cours

Automne 2013

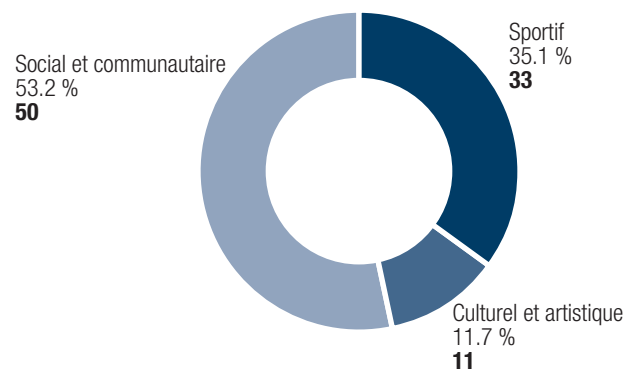
87 %

Hiver 2014

89 %

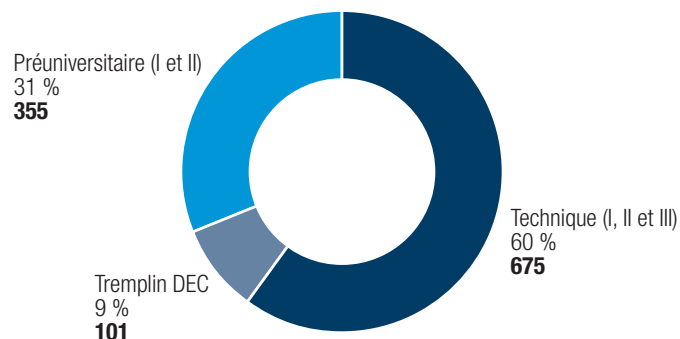
Formation menant au Diplôme d'études collégiales		
Population étudiante pour l'année 2013-2014		
	A-2013	H-2014
Shawinigan		
Tremplin DEC (incluant commandites, préu., etc.)	101	137
Total	101	137
Programmes préuniversitaires		
Arts, littérature et communication	26	24
Sciences de la nature	117	107
Sciences humaines, profil Administration	33	28
Sciences humaines, profil Individu	146	144
Sciences humaines, profil Regard sur le monde	33	35
Total, secteur préuniversitaire	355	338
Programmes techniques		
Soins infirmiers	176	173
Soins préhospitaliers d'urgence	63	60
Techniques de comptabilité et de gestion	45	43
Techniques d'éducation à l'enfance	94	82
Techniques de bureautique (Microédition et hypermédia)	46	38
Techniques de laboratoire (Chimie analytique)	25	21
Techniques de laboratoire (Biotechnologies)	32	29
Techniques de génie mécanique (Conception)	33	33
Techniques de l'informatique	43	39
Techniques d'analyses biomédicales	118	108
Total, secteur technique	675	626
Centre d'études collégiales La Tuque		
Tremplin DEC (incluant commandites, préu., etc.)	18	20
Sciences humaines, profil individu	29	22
Soins infirmiers	15	12
Total, Centre d'études collégiales La Tuque	62	54
Total Shawinigan et La Tuque	1193	1155

Engagement des étudiants

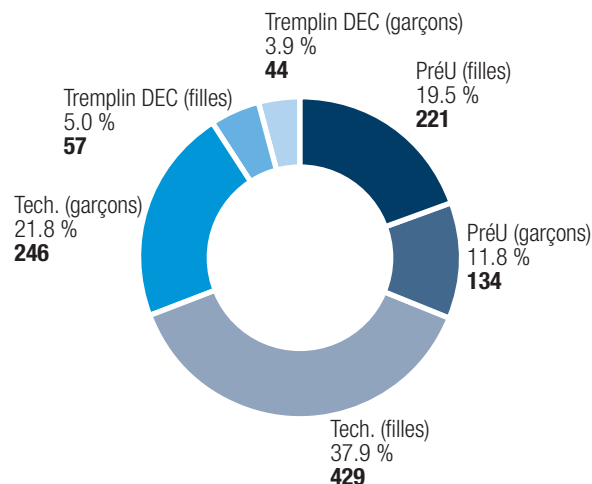


Un total de 94 mentions d'engagement

Répartition de la population étudiante par secteur (inscrits à l'automne 2013)

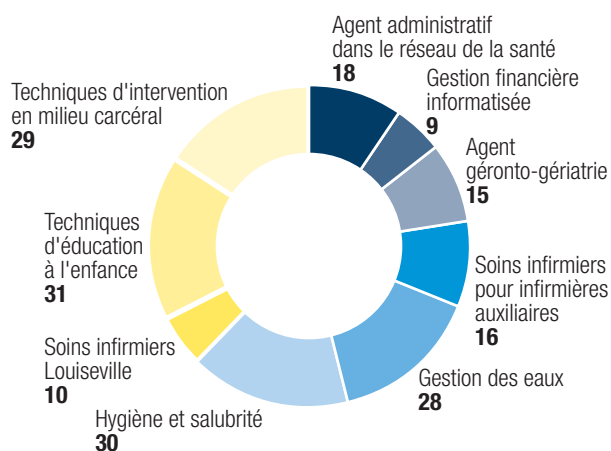


Répartition de la population étudiante garçons-filles (inscrits à l'automne 2013)



Population étudiante à la formation continue (2013-2014)

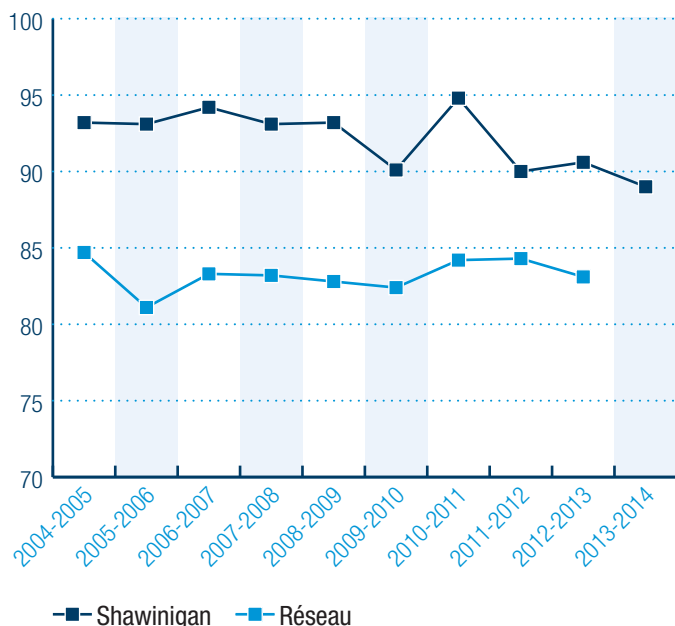
Attestation d'études collégiales (AEC)



Total Attestation d'études collégiales (AEC) : **186** étudiants
 Reconnaissance des acquis et des compétences : **80** étudiants
 Formations sur mesure offertes aux entreprises : **915** étudiants

Nombre total : 1181 étudiants

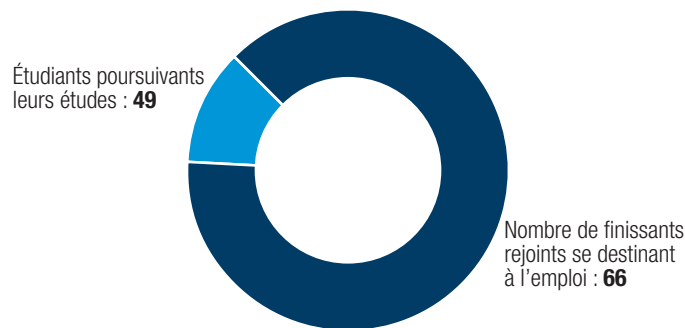
Réussite des étudiants à l'épreuve uniforme de français (EUF)



En 2013-2014, le Collège a recommandé au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, l'émission de 266 diplômes d'études collégiales (DEC).

Taux de placement

Relance effectuée auprès de 139 finissants (ayant obtenu leur diplôme entre le 1^{er} décembre 2012 et le 30 novembre 2013)



Pourcentage en emploi : **98 %**

Pourcentage en emploi en région : **86 %**

Regard sur les services aux étudiants

International

Accueil de 24 étudiants étrangers :

- Ile de la Réunion : **16**
- France : **5**
- Martinique : **1**
- Maroc : **1**
- Algérie : **1**

Aide financière

520 étudiants ont déposé une demande d'aide financière

438 étudiants ont reçu des prêts pour un total de **946 521 \$**

258 étudiants ont reçu une bourse pour un total de **991 165 \$**

Aide psychologique

110 étudiants ont été rencontrés pour un total de 376 consultations

- **86 filles**
- **24 garçons**

Services adaptés :

76 étudiants se sont prévalus des mesures adaptées

- **51 filles**
- **25 garçons**

Trouble déficitaire de l'attention et hyperactivité : **40**

Trouble d'apprentissage : **12**

Déficience neurologique : **10**

Santé mentale : **5**

Déficience motrice : **4**

Déficience organique : **3**

Déficience auditive : **1**

Déficience visuelle : **1**

Équipes sportives

122 étudiants athlètes répartis dans 9 équipes	Filles	Garçons
Basketball	11	13
Volleyball féminin	8	
Crosscountry	12	15
Flag football féminin	16	
Natation	6	3
Soccer	5	12
Soccer intérieur	12	9
TOTAL	70	52

À noter que 27 étudiants se sont entraînés au sein de notre programme de football en prévision de la saison 2014-2015 de football collégial.



Regard sur le succès de nos étudiants

ATHÉNA

Sciences de la nature

Jessica Loranger-Arvisais

Sciences humaines - Profil Administration

Benoit Bédard

Sciences humaines - Profil Individu

Catherine Boisvert

Sciences humaines - Profil Individu (La Tuque)

Stéphanie Basile-Guillemette

Sciences humaines - Profil Regard sur le monde

Tony T. Harvey

Arts, littérature et communication

Laurence Daneault-Flageol

Soins infirmiers

Audrey-Ann Tellier

Technologie d'analyses biomédicales

Isabelle Croteau

Techniques de laboratoire, voie de spécialisation en Biotechnologies

Christophe d'Amour

Techniques de laboratoire, voie de spécialisation en Chimie analytique

Vincent Ayotte

Techniques de génie mécanique, voie de spécialisation en Conception

Jérémie Blais

Techniques d'éducation à l'enfance

Catherine Guillemette

Techniques de comptabilité et de gestion

Olivier Lahaie

Techniques de bureautique, Microédition et hypermédia

Jessica Vallée

Techniques de l'informatique, Informatique de gestion

Joel Leblanc

Formation continue

AEC Hygiène et Salubrité en entretien sanitaire

Alan Meagher

AEC Agent en géro-geriatrie

Solange Milette

AEC Agent en géro-geriatrie (La Tuque)

Johanne Picard

AEC Gestion financière informatisée

Tina Leblanc

AEC Techniques de gestion des eaux

François Boisvert

AEC Techniques d'éducation à l'enfance

Delphine Guerry

AEC Techniques d'intervention en milieu carcéral

Geneviève Gagnon

Agent administratif dans le réseau de la santé

Annie Croteau

Formation générale préuniversitaire (Shawinigan)

Laurence Duchesne

Formation générale technique (Shawinigan)

Jessica Vallée

Formation générale préuniversitaire (La Tuque)

Estelle Labranche

Bourses de distinction

Engagement culturel et artistique

Justine Collin et Gabriel Ricard

Engagement entrepreneurial

Jessica Brière

Engagement scolaire : CAF

Jessica Bergeron

Engagement scolaire : CAR

Naima Périgny et Rachel Houde-Lord

Engagement scolaire : Réussite et efforts soutenus (Shawinigan)

Caroline Simard

Engagement scolaire : Réussite et efforts soutenus (SFC)

Paule Bourgeois

Engagement politique

Jean Guillemette

Engagement social et communautaire

Gabrielle Damphousse et Jessica Brière

Association mathématiques du Québec 1^{re} place

Patrick Boulanger

American Mathematics Competitions 1^{re} place

Charles Girard

Championnat international des jeux mathématiques et logiques 1^{re} place

Patrick Boulanger

Bourses performance sportive et scolaire

Sports (hors-collège)

Samuel Frigon

Esprit sportif féminin

Marilyn Hardy

Esprit sportif masculin

Keven Lacoursière

Athlète féminine de l'année

Charlotte Tremblay Lahaye



Athlète masculin de l'année

Maxim Robitaille Beaumier

Performance sportive et académique (Division 2)

Catherine Boisvert

Exploit de l'année

Samuel Frigon

Bourse du Cirque du Soleil

Réussite et efforts soutenus

Jocelyne Chachai

Meilleur résultat programme régulier

Stéphanie Basile-Guillemette

Bourses des corporations

Ordre des infirmières et infirmiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Mélie-Jade Lynch Bérard

Bourse Kongsberg (ATE)

Noémie Veillette

Fondation Desjardins (Fondation Sport Études)

Audrey-Anne Le Sieur

Réseau Action TI

Jean-Philippe Vallée

Ordre des technologistes médicaux du Québec

Jean-Philip Paquette



Des étudiants à l'honneur



Félicitations aux 15 étudiants de Techniques d'éducation à l'enfance et de Techniques de comptabilité et de gestion pour leur VOYAGE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AU NICARAGUA.



Félicitations aux gagnants de l'édition 2014 du concours SCIENCE, ON TOURNE! soit l'équipe *La Franco-Québécoise* composée de Charlene Kersten, Thomas Campant, stagiaires français dans le programme de Techniques de génie mécanique et Marc-Olivier Paquette, étudiant dans le même programme.



Félicitations à Julianne Thiffeault, accompagnée de Catherine Désaulniers et Naïma Périgny (chant), gagnantes de la finale locale de *Cégeps en spectacle*.



Félicitations à Magalie Bergeron, récipiendaire de la MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, Spéciale de bronze.

Des membres du personnel impliqués et à l'honneur en 2013-2014

Paul Isabelle

Enseignant en Administration, Paul Isabelle s'est mérité le prix *Coup de cœur* par son professionnalisme, son dévouement, son engagement et sa passion.

Geneviève Aubry

Enseignante à l'AEC en Gestion des eaux, Madame Aubry a reçu la mention d'honneur de l'AQPC (Association québécoise de pédagogie collégiale).

Marie-Claude Gélinas, Véronique Boisvert et Carl Pedneault

Enseignantes en Arts et Lettres et enseignant en Chimie, ils ont reçu des bourses de 1 000 \$ et de 3 000 \$ de la Société St-Jean-Baptiste de la Mauricie en reconnaissance de leur engagement dans des projets qui visent à aider les jeunes de la Mauricie dans leur apprentissage de la langue française.

Dominic Croisetière et Paul Isabelle

Enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance et enseignant en Administration, Madame Croisetière et Monsieur Isabelle ont accompagné quinze étudiants qui effectuaient un voyage de coopération internationale au Nicaragua.

Claude Grenier et Paul Isabelle

Enseignants en Administration, Messieurs Grenier et Isabelle ont couru le 42 kilomètres du marathon de Montréal et ont fait don des dollars amassés à la Fondation du Collège.

Prix Reconnaissance Gilles Julien

Le Prix Reconnaissance Gilles Julien vise à souligner toute contribution au développement de la recherche au sein de son établissement. Trois bourses ont été remises à des enseignants du Collège : Madame Katy Leduc, enseignante en Biologie et Biotechnologies, monsieur Benoît Houle, enseignant en Techniques de génie mécanique et madame Andrée-Anne Audet, enseignante en Biologie et Biotechnologies.

Regard sur les ressources humaines

Le nombre total d'employés actifs au 20 septembre 2013 : 254 employés

- Personnel d'encadrement : **17**
- Personnel de soutien : **56**
- Personnel professionnel : **17**
- Personnel enseignant : **164**

Nouveaux retraités

Soutien

Nicole Gélinas, agente de soutien administratif
Lorraine Riverin, agente de soutien administratif
Hélène Racine, agente de soutien administratif

Enseignants

Ann Bush, enseignante en Administration
Ruth Lafrance, enseignante en Anglais

Nouveaux permanents

Soutien

Anthony Rheault, technicien en bâtiment
Diane Trudel, agente de soutien administratif

Professionnel

Annick Bellerive, aide psychosociale
Jocelyne Dupont, conseillère pédagogique en techniques éducatives

Enseignants

Zoé Dupuis, enseignante en Biologie et Biotechnologies
Josiane Gagnon, enseignante en Soins infirmiers
Francine Gélinas, enseignante en Soins infirmiers
Yannick Gentes, enseignant en Éducation physique
Paul Isabelle, enseignant en Administration
Patrick Murphy, enseignant en Anglais

Cadres

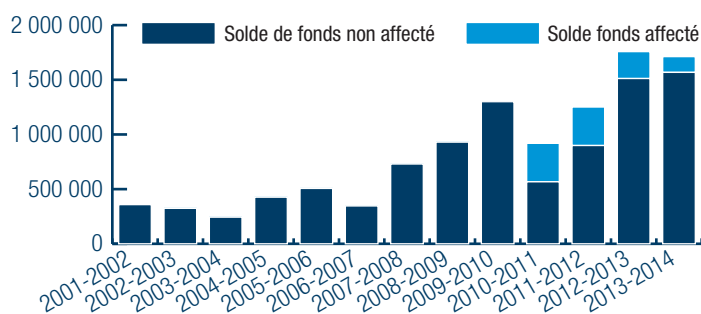
Luc Biron, coordonnateur ressources matérielles
Pierre Levasseur, directeur adjoint à la direction des Études
Éric Milette, directeur adjoint à la direction des Études



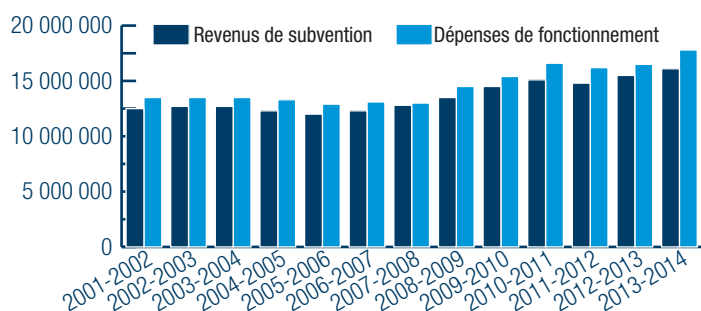
Regard sur les affaires financières

FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Fonctionnement régulier	2013-2014	2012-2013
Revenus		
Subventions FABES	16 152 672 \$	15 557 530 \$
Subventions (autres)	205 678 \$	60 120 \$
Inscriptions	249 943 \$	230 352 \$
Autres revenus	741 279 \$	766 941 \$
TOTAL	17 349 572 \$	16 614 943 \$
Dépenses		
Salaires et coûts de convention enseignants	9 245 409 \$	8 844 176 \$
Salaires et coûts de convention autres personnels	4 989 692 \$	4 600 921 \$
Information, déplacements et télécommunication	379 402 \$	329 839 \$
Énergie	518 572 \$	466 128 \$
Fournitures et matériel didactique	389 334 \$	354 018 \$
Services, honoraires et contrats	2 090 444 \$	1 311 736 \$
Immobilisations à même les revenus	47 565 \$	334 738 \$
Autres dépenses	133 788 \$	243 906 \$
TOTAL	17 794 206 \$	16 485 462 \$
Excédent (déficit)	(444 634 \$)	129 481 \$
Services autofinancés		
Service de formation continue		
Revenus	1 624 820 \$	1 699 575
Dépenses	1 674 974 \$	1 642 677
Excédent (déficit)	(50 154 \$)	56 898 \$
Centre sportif		
Revenus	269 461 \$	256 469 \$
Dépenses	280 357 \$	266 760 \$
Excédent (déficit)	(10 896 \$)	(10 291 \$)
Autres projets		
Revenus	299 138 \$	255 080 \$
Dépenses	321 648 \$	171 773 \$
Excédent (déficit)	(22 510 \$)	83 307 \$
Centre de technologie		
Revenus	1 609 460 \$	1 117 460 \$
Dépenses	1 626 888 \$	1 136 926 \$
Excédent (déficit)	(17 428 \$)	(19 466 \$)
Revenus de placements	500 000 \$	266 869 \$
Résultat de l'exercice	(45 622 \$)	506 798 \$

Évolution du solde de fonds



Comparaison des revenus provenant des subventions et des dépenses au fonctionnement régulier



Fonds d'investissement

Principales acquisitions, améliorations, transformations et MAOB	2013-2014
Mise aux normes entreplancher	539 594 \$
Réfection de blocs sanitaires	250 137 \$
Fondations, escaliers et portes	62 831 \$
Réservoir et tour d'eau (climatisation)	118 349 \$
Réfection tuyauterie	114 735 \$
Climatisation laboratoires de recherche	38 922 \$
Entrepôt de produits dangereux	67 273 \$
Remplacement gicleurs (non capitalisable)	255 518 \$
Divers travaux de réfections	144 574 \$
Fonds de bibliothèque	32 340 \$
Mobiliers	82 398 \$
Équipements informatiques	244 937 \$
Équipements de recherche	346 497 \$
Équipements spécialisés d'enseignement	312 446 \$
Ambulances (2)	22 763 \$
Autres équipements et outillage	39 048 \$
Dépenses non capitalisables	104 375 \$
TOTAL	2 776 737 \$

Fondation du Collège Shawinigan



Activités

Cocktail-bénéfice de la Fondation du 12 mars 2014 : **17 315 \$**
Festival western de Saint-Tite (Forfait V.I.P.) : **1 919 \$**
Festival western de Saint-Tite (Vente de billets pendant les rodéos) : **6 095 \$**

Principales donations

Programme de football des Électriks : **20 000 \$**
Gala de la réussite : remise de bourses : **12 875 \$**
Remise de diplômes : **1 600 \$**
Voyages et séjours éducatifs à l'étranger : **10 540 \$**
Soutien à des projets environnementaux : **1 000 \$**
Soutien à des projets de nature scientifique : **1 000 \$**
Bourses de l'avenir : **3 950 \$**

Partenaires majeurs

Ville de Shawinigan
Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Shawinigan
Desjardins - Caisse du Centre-Sud-de-la-Mauricie
Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Shawinigan

CNETE



Le Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE) est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) du réseau Trans-tech. Bien que son rayonnement scientifique déborde amplement les limites géographiques de la Mauricie, le Centre a comme mission de contribuer au développement économique de la région par le transfert de technologies en électrochimie et en environnement. Le Centre est reconnu pour ses travaux de recherche appliquée réalisés plus particulièrement dans les domaines des bioprocédés industriels, des technologies de séparation par membrane et de l'électrochimie. Le CNETE travaille au développement de solutions pour les PME de divers secteurs tels l'agroalimentaire, les biocarburants, les biogaz, les nettoyeurs écologiques, l'imprimerie et le secteur pharmaceutique. L'année 2013-2014 se démarque par une forte augmentation des activités subventionnées et d'une

Association des parents (ASPAs)

Organisme sans but lucratif, l'Association des parents du Collège Shawinigan (ASPAs) est constituée de bénévoles. Tout parent dont l'enfant est inscrit au Collège Shawinigan peut en faire partie.

Deux membres de l'ASPAs étaient membres du conseil d'administration du Collège Shawinigan en 2013-2014. Cette participation leur permet de prendre part aux décisions de l'établissement que fréquentent leurs enfants et d'exprimer leurs préoccupations en tant que parents. Des représentants de l'ASPAs étaient également présents aux différentes activités du Collège et de la Fondation du Collège Shawinigan.

L'Association des parents recueille des contributions volontaires des étudiants. Ces sommes sont redistribuées en soutien aux projets et activités étudiantes. Ainsi, l'ASPAs est en mesure d'offrir un soutien pour permettre un milieu stimulant pour les étudiants.

Cégeps en spectacle

- une **bourse de 150 \$** pour le prix Coup de cœur du public;
- une **bourse de 150 \$** tirée parmi les participants n'ayant gagné aucun prix;
- trois **prix de 50 \$** parmi les bénévoles qui contribuent à réaliser *Cégeps en spectacle*.

Gala de la réussite

- Dix **bourses de 150 \$** tirées parmi tous les nommés lors du Gala.



augmentation de la reconnaissance du Centre par ses pairs. En effet, les revenus totaux ont augmenté de 27 % (2 336 606 \$) en un an. Les revenus en provenance du privé, quant à eux, ont aussi augmenté de 6 %. Les interventions en recherche appliquée ont augmenté de 43 %. Le Centre poursuit une expansion rapide, et ce, grâce à l'implication soutenue de ses employés. Afin de répartir les tâches équitablement, onze nouveaux employés à temps plein ont été engagés. Aussi, le CNETE a embauché 13 stagiaires collégiaux et universitaires. Il a supervisé sept étudiants universitaires aux cycles supérieurs. De plus, le CNETE travaille en collaboration avec le personnel du Collège soit : huit professeurs chercheurs (2,5 ETC), une professionnelle dédiée à la recherche (0,6 ETC) et une technicienne en environnement (0,05 ETC). Ceci porte le nombre d'employés à 50 personnes pour 31 postes équivalents à temps plein.

Participation du Collège Shawinigan

22

Un aperçu . . .

Organismes nationaux et provinciaux

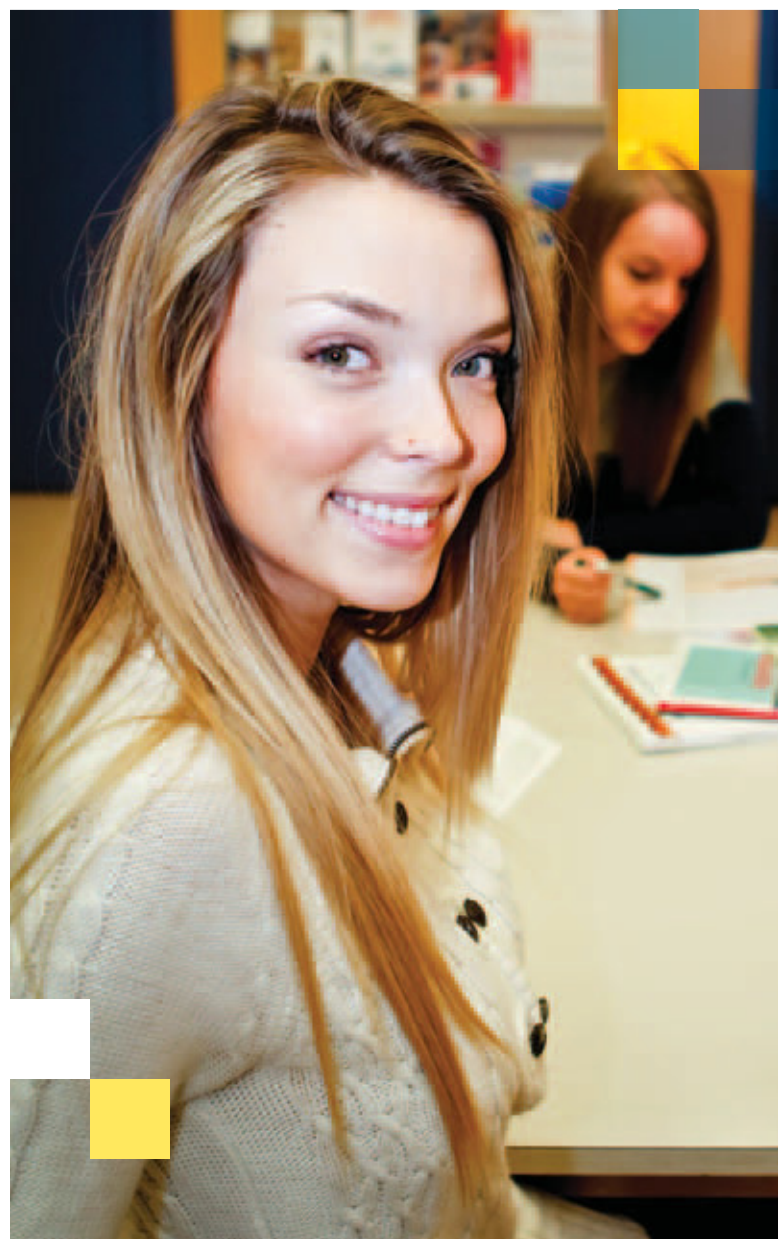
- Alliance Sport-Études
- Association canadienne d'enseignement coopératif volet Québec
- Association de collèges communautaires du Canada
- Association des directeurs généraux des cégeps
- Association des directeurs des études des cégeps
- Association des gestionnaires des parcs immobiliers
- Association des informaticiens des collèges du Québec
- Association des registraires des collèges du Québec
- Association des régistres des collèges du Québec
- Comité national des services publics aux entreprises
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada
- Réseau d'information scientifique du Québec
- Service régional des admissions du Montréal Métropolitain

Organismes régionaux

- Centre régional d'événement et d'entraînement de la Mauricie
- Comité interordres Mauricie pour les étudiants en situation de handicap
- Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaire
- Comité régional de la semaine québécoise des adultes en formation
- Coopsco (librairie et alimentaire)
- Société d'aide au développement des collectivités
- Table régionale de l'éducation en Mauricie
- Table de la formation professionnelle et de la formation technique de la Mauricie
- Unité régionale de loisir et de sport
- Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie
- Comité international mauricien de l'Éducation
- Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
- Fonds de développement économique LaPrade St-Mauricie
- Carrefour Jeunesse Emploi
- Centre local de développement
- Rendez-vous de la formation et des professions de la Mauricie

Organismes locaux

- Centre national en électrochimie et en technologies environnementales
- Chambre de commerce de Mékinac
- Chambre de commerce et d'industrie du Haut Saint-Maurice
- Comité de diversification économique de Shawinigan
- Comité du projet Convergence (prévention santé affective et sexuelle)
- Comité du tourisme sportif et de loisirs de Shawinigan
- Comité de la politique cadre de l'activité physique, du sport et du plein air de la Ville de Shawinigan
- Comité territorial en développement social de la Ville de Shawinigan et de ses partenaires
- Communauté entrepreneuriale du Haut Saint-Maurice
- Communauté entrepreneuriale de Mékinac
- Communauté entrepreneuriale de Shawinigan
- Culture Shawinigan
- Projet éducation santé emploi Mauricie
- Radio communautaire Shawinigan
- Service d'accueil aux nouveaux arrivants de Shawinigan
- Service d'intervention sur mesure
- Table jeunesse Shawinigan
- Table locale de l'immigration



Conseil d'administration 2013-2014

Personnes choisies après consultation des groupes socioéconomiques

- Madame Mélissa Casabon
- Madame Annie Roy

Personne choisie après consultation des groupes socioéconomiques du Haut St-Maurice

- Madame Christiane Morin

Personne choisie parmi celles proposées par l'Université du Québec à Trois-Rivières

- Monsieur Danny Dessureault

Personne choisie parmi celles proposées par la Commission scolaire de l'Énergie

- Madame Nicole Marchand

Personne choisie parmi celles proposées par le Conseil régional des partenaires du marché du travail

- Monsieur Yves Guérin

Personnes choisies au sein des entreprises

- Monsieur Denis Bourque, président
- Monsieur Jocelyn Millette

Personnes titulaires du Diplôme d'études collégiales, ayant terminé leurs études au Collège Shawinigan

- Monsieur Claude Beaulieu, secteur préuniversitaire
- Monsieur Daniel Paquin, secteur technique (vice-président)

Parents d'étudiants

- Madame Guylaine Fraser remplacée par Monsieur Marc Lemire
- Monsieur Robert Vadeboncœur remplacé par Monsieur Sylvain Arsenault

Étudiants

- Monsieur Marc-André Bouvette
- Monsieur Samuel Langelier

Personnels enseignants

- Madame Violaine Damphousse
- Madame Caroline Lamy

Personnel professionnel

- Madame Claude St-Jean

Personnel de soutien

- Madame Marie-Claude Ladouceur

Membres d'office

- Monsieur André Gingras, directeur général
- Madame Sylvie Le Sieur, directrice des Études

Secrétaire générale

- Madame Isabelle Collin

Comité exécutif du conseil d'administration

Membres d'office

- Monsieur André Gingras, président
- Madame Sylvie Le Sieur
- Monsieur Denis Bourque
- Monsieur Daniel Paquin

Administrateur en provenance du milieu socioéconomique, des parents, des entreprises ou des diplômés

- Monsieur Claude Beaulieu

Administrateur en provenance du personnel enseignant, du personnel professionnel, du personnel de soutien ou des étudiants

- Madame Claude St-Jean

Secrétaire générale

- Madame Isabelle Collin

Commission des études 2013-2014

Membre d'office et présidente de la Commission des études

- Madame Sylvie Le Sieur, directrice des Études

Deux directeurs adjoints aux études

- Monsieur Éric Milette
- Monsieur Pierre Levasseur

Une aide pédagogique au cheminement scolaire

- Madame Carole Maheux

Cinq enseignants identifiés aux programmes d'études techniques

- Madame Caroline Lamy
- Monsieur Benoît Houle
- Monsieur Claude Pépin
- Madame France Jean
- Madame Suzie Larose

Trois enseignants identifiés aux programmes d'études préuniversitaires

- Madame Nathalie Sirois
- Monsieur Philippe Davidson
- Monsieur André St-Louis

Un enseignant identifié à la formation générale

- Monsieur François Bertrand

Deux professionnelles élues par leurs pairs dont : une professionnelle

- Madame Nathalie Vachon

Une professionnelle identifiée aux programmes d'études conduisant à une AEC

- Madame Christine Gagné

Une employée de soutien élue par ses pairs rattachée à la direction des Études ou à la direction du Service des affaires étudiantes et communication

- Madame Lucie Bédard

Deux étudiants dont l'un est identifié, en autant que faire se peut, aux programmes d'études conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) nommés par l'AGÉÉCS

- Monsieur Jean Guillemette
- Monsieur Maxime Bordeleau

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège Shawinigan

Responsable : Secrétariat général

Dernière mise à jour : CA/2011-430.6.2, le 26 septembre 2011

Prochaine date de révision : 2016

http://www.collegeshawinigan.qc.ca/_files/college/Code-dethique-et-deontologieCA430.pdf

Références

La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Code civil du Québec et le Règlement n° 1 sur la régie interne du Collège.

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

Avertissement : Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.

Article 1 Objet

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

Article 2 Définitions

Dans le présent code, les mots suivants signifient :

- Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège Shawinigan;
- Conseil : le conseil d'administration du Collège Shawinigan;
- Conseil de discipline : comité constitué par le conseil et composé de trois administrateurs;
- Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux;

- Conflit d'intérêts : situation réelle, apparente ou potentielle, susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur.

Article 3 Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du code.

Article 4 Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

Article 5 Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la Loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
 - n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

Article 6 Obligation de transparence du conseil avec obligation de discrétion des administrateurs

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration.

En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et à l'accessibilité en respectant les règles du présent code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

6.4 Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère privé. En conséquence, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite. Toutefois, même si le caractère privé des délibérations du conseil d'administration assujéti le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

Article 7 Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

Article 8 Règles en matière de conflit d'intérêts

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- 8.2.1 la situation où l'administrateur a, directement ou indirectement, un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- 8.2.2 la situation où un administrateur a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- 8.2.3 la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- 8.2.4 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.
- 8.2.5 les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :
 - 8.2.5.1 celles qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;

- 8.2.5.2 celles qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- 8.2.5.3 celles qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- 8.2.5.4 celles qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions concernant les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre la tenue des délibérations et du vote sans la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter, le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

Article 9 Conseiller en déontologie

Le secrétaire des assemblées du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

Article 10 Manquement

Si une personne contrevient à une clause du présent code, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- elle néglige de déclarer un intérêt personnel ou un conflit d'intérêts existant;
- elle néglige de toute autre manière de respecter pleinement l'esprit et l'intention des articles du présent code.

Le conseil de discipline peut prendre la mesure qu'il estime appropriée et qu'il est habilité à prendre, tel que décrit à l'article 11 du code.

Article 11 Conseil de discipline

- 11.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du code ainsi que des résultats de son enquête.
- 11.2 Le comité, composé de trois membres, constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 11.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 11.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 11.5 Le conseil de discipline qui arrive à la conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

Adoption et entrée en vigueur

Le présent code annule et remplace tout autre code antérieur sur le même sujet. Il a été adopté par la résolution numéro CA/2011-430.6.2, le 26 septembre 2011 et est en vigueur depuis cette date.

Annexe au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège Shawinigan

Formulaire de DÉCLARATION de CONFLIT D'INTÉRÊTS

Adresse personnelle

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code postal _____

Fonction _____

Adresse professionnelle

Organisme employeur le cas échéant _____

Adresse _____ Numéro de téléphone _____

Numéro de télécopie _____ Adresse électronique _____

 Je reconnais avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie du Collège Shawinigan ayant trait aux règles régissant la confidentialité, d'en avoir
int. connaissance, et je m'engage à le respecter intégralement.

 Je déclare par la présente avoir un intérêt dans la situation suivante :
int. _____

Description de la situation potentielle ou apparente de conflit d'intérêts :

 Je déclare par la présente ne connaître aucune situation réelle, apparente ou potentiellement conflictuelle, c'est-à-dire pouvant me placer en position d'avoir
int. à choisir entre ces intérêts et ceux du Collège Shawinigan.

Cette déclaration est :

- une première déclaration
- une déclaration annuelle pour l'année se terminant le _____
- une déclaration révisée en cours d'année

Je m'engage à aviser le Collège de tout changement de circonstances qui pourrait me placer dans une situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent.

Et j'ai signé à Shawinigan, le _____

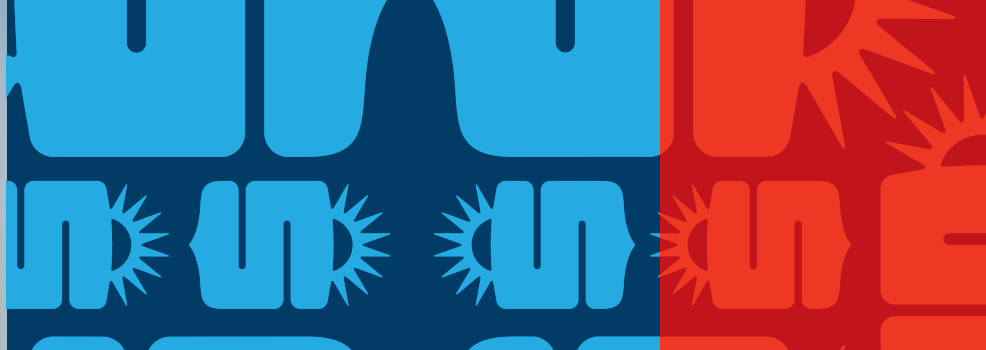
Signature de l'administrateur (membre du conseil d'administration) _____

Le présent formulaire m'a été remis le : _____

Signature du président du conseil d'administration : _____

Note : Le présent formulaire doit être dûment rempli et remis au président du conseil d'administration préalablement au processus de décision, s'il y a conflits d'intérêts potentiels.

Pendant l'année 2013-2014, le conseiller en déontologie responsable de l'application du code n'a reçu aucune plainte ni aucun rapport d'irrégularités.



2263, avenue du Collège, C.P. 610
Shawinigan (Québec) G9N 6U8
T. 819 539-6401
F. 819 539-8819
information@collegeshawinigan.qc.ca
www.collegeshawinigan.ca

 Suis-nous sur Facebook!

Formule *Étudiant d'un jour*
T. 819 539-6401, poste 2204

